



# CATALOGUE DE FORMATIONS

## Assurance de Protection Juridique

### Formation généraliste

---

## SOMMAIRE

1. Présentation générale
  2. Publics concernés & modalités
  3. Architecture des formations
    - Bloc 1 : Fondamentaux de la protection juridique
    - Bloc 2 : Champ d'application
    - Bloc 3 : Lecture et compréhension des contrats
    - Bloc 4 : Déclenchement et gestion des litiges
    - Bloc 5 : Approche stratégique et prévention
  4. Modalités de personnalisation
- 

## 1. Présentation générale

NB CONSULTING propose des **formations professionnelles en assurance appliquée aux intermédiaires d'assurances, compagnies d'assurances, PME, TPE**

Les formations ont pour objectif de :

- Améliorer la compréhension des mécanismes assurantiels et des garanties obligatoires et/ou facultatives
- Renforcer la maîtrise des risques professionnels
- Favoriser la prévention des sinistres

L'approche pédagogique est **opérationnelle**, fondée sur :

- L'analyse de situations réelles,
- Des cas concrets issus du terrain,
- Une adaptation systématique aux métiers et aux niveaux des participants.

## 2. Publics concernés & modalités

- Dirigeants de TPE / PME
- Indépendants / professions libérales
- Responsables administratifs et juridiques
- Particuliers (profil patrimonial ou exposé au risque)
  
- Toute personne souhaitant mieux comprendre ses garanties juridiques

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les mécanismes fondamentaux de l'assurance protection juridique
  - Identifier les situations couvertes et les limites contractuelles
  - Activer efficacement une garantie en cas de litige
  - Optimiser l'utilisation de la protection juridique dans une logique préventive
  - Sécuriser leurs décisions et limiter leur exposition aux contentieux
- 

## 3. Architecture des formations

### Bloc 1 – Fondamentaux de la protection juridique

- Définition et rôle de la protection juridique
- Cadre légal et fonctionnement général
- Différence entre protection juridique et garantie défense-recours
- Les acteurs : assuré, assureur, avocat, experts
- Principe de libre choix de l'avocat

### Bloc 2 – Champ d'application

- Litiges de la vie privée (consommation, voisinage, travail, fiscalité simple)
  - Litiges professionnels (clients, fournisseurs, contrats)
  - Domaines généralement couverts vs exclus
  - Exemples concrets de situations prises en charge
- ,
- 

### Bloc 3 – Lecture et compréhension des contrats



- Étendue des garanties
  - Plafonds de prise en charge
  - Seuils d'intervention
  - Délais de carence
  - Exclusions principales
  - Analyse critique de contrats du marché
- 

#### **Bloc 4 – Déclenchement et gestion d'un litige**

- Quand activer la protection juridique ?
- Constitution du dossier
- Phase amiable vs contentieuse
- Relations avec l'assureur
- Choix et rôle de l'avocat
- Suivi et pilotage du dossier

#### **Bloc 5 – Approche stratégique et prévention**

- Intégrer la protection juridique dans une logique globale de gestion des risques
  - Anticiper les litiges
  - Bonnes pratiques contractuelles
  - Réflexes à adopter avant tout contentieux
  - Positionner la protection juridique comme outil d'aide à la décision
- 

### **4. Modalités de personnalisation**

L'ensemble des formations peut être :

- adapté au niveau des participants,
- ajusté selon l'activité
- construit à partir de situations réelles rencontrées par les équipes.



## **-Formations sur mesure**

### **Audit des pratiques et des risques**

Objectifs : identifier les points de vigilance spécifiques à l'organisation

Public : équipes et dirigeants

Durée : selon périmètre

---

### **Formations personnalisées**

Objectifs : répondre à un besoin spécifique métier ou organisationnel

Public : sur demande

Durée : adaptable

---

## **5. Personnalisation des formations**

Les formations peuvent être adaptées :

- au niveau des participants,
- au type d'activité
- aux problématiques spécifiques rencontrées par les équipes.

Chaque intervention fait l'objet d'un échange préalable afin de définir les objectifs pédagogiques et le contenu.

---